

VO8 EXTRA

www.sustainable-cleaning.com

Utilisateurs :

Entreprises de propreté, personnels d'entretien, services généraux, gardiens d'immeubles…
Services techniques, syndicats intercommunaux, sociétés de collecte et de traitement des déchets ménagers.
Grand public.

Avantages produit :

- Détergent - Désinfectant homologué.
- Activité bactéricide et levuricide. Efficacité sur des souches spécifiques VO validée.
- Odeur fraîche et persistante de Pin des Landes.
- Produit conçu et fabriqué en France.

Domaine d'utilisation :

Le VRAI PROFESSIONNEL VO8 EXTRA est homologué par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable sous le numéro BTR0334, pour les traitements bactéricide et levuricide des matériels et locaux utilisés pour la collecte, le transport et le traitement des ordures et des déchets ménagers.

- Collecte : gaines et vidoirs de vide-ordures, poubelles, containers, locaux de réception et stockage
- Transport : bennes de ramassage
- Traitement : usines de traitement des déchets et incinération, déchetteries

Trois fonctions :

1. **Détergent**, il élimine les salissures efficacement.
2. **Odorisation** soutenue, parfum Pin des Landes.
3. **Efficacité désinfectante** : Bactéricide selon la norme NF EN 13697 à 0,5 % en 5 min (en conditions de saleté, entre 18° et 25°C) et levuricide selon la norme NF EN 13697 à 2 % en 15 min (en conditions de saleté, entre 18° et 25°C). Efficace sur les souches bactériennes et fongiques suivantes, souches que l'on peut rencontrer dans les domaines liés aux déchets ménagers et qui sont responsables de maladies professionnelles (problèmes respiratoires, gastroentérites, notamment) :
   - *Campilobacter jejuni* : efficace au dosage de 0,5 % en 5 minutes, en conditions de saleté,
   - *Yersinia enterolitica* : efficace au dosage de 0,25 % en 5 minutes, en conditions de saleté,
   - *Penicillium verrucosum* : efficace au dosage de 2,5 % en 15 min, en conditions de saleté

Produit biocide TP2 à usage grand public et professionnel.

Dosage préconisé :

- 0,5% pour une activité bactéricide soit 5 ml par litre d'eau
- 2 % pour une activité bactéricide et levuricide soit 20 ml par litre d'eau.

30 ml de solution par m² suffisent à mouiller une surface lisse et non poreuse.
Utiliser la solution dans les 60 minutes suivant la préparation.



Mode d'emploi :

Evacuer les résidus. Diluer le produit dans une eau à température ambiante (entre 18°C et 25°C) dans un pulvérisateur ou un nettoyeur haute pression, laisser agir le temps nécessaire en cas de rinçage. Bien ventiler les locaux pendant et après le traitement. Désinfecter au moins une fois par semaine. Ne pas mélanger avec d'autres produits.



VO8 EXTRA

Caractéristiques :

- Aspect : liquide opalescent
- Couleur : ambrée
- Parfum : Pin des Landes
- Masse volumique (20° C) : 1,015 g/cm^3
- pH pur : 11,1 - pH dilué : 8,5 (dilution à 0,5 %, base eau douce, TH 7,9°f)

Environnement et Sécurité :

- Conforme au règlement européen n°648/2004 relatif aux détergents : tensio-actifs facilement biodégradables selon la norme OCDE 301.
- Emballage recyclable.

AUX BIODÉRIVÉS DE PIN DES LANDES

La sélection rigoureuse de nos ***biodérivés issus du Pin***, choisies pour leurs propriétés en hygiène et propreté, garantit l'efficacité détergente, dégraissante ou odorisante de nos formulations. Elle contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

Composition :

Moins de 5 % : agents de surface non ioniques ; EDTA et sels ; phosphonates ; parfum (limonène) ; désinfectant (substance active) : chlorure de N-alkyl-N, N-diméthyl-N-benzylammonium (n° CAS 68424-85-1 : 50,2 g/l).

Précautions d'emploi :




DANGER. Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Ne pas respirer les vapeurs. **Instructions de premiers secours : en cas de contact avec les yeux** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. **En cas d'ingestion** : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre antipoison le plus proche ou le numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59. **En cas de contact avec la peau** : laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. **Elimination du produit et de l'emballage** : éliminer l'emballage vide ou le produit concentré non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans tous les cas, la réutilisation de l'emballage est proscrite. Nettoyage du matériel : rincer le matériel à l'eau claire après utilisation. Mesures de précaution : respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Stocker dans des conditions normales de température. Eviter le rejet dans l'environnement. Dangereux, respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnées sur l'emballage et qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit.

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. **Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.fr**

Données logistiques :

	40 ml	**5 L**
Code Action Pin	4025	4024
Gencod	3 519220 040255	3 519220 040248
Poids net	0,04 Kg	5,08 Kg
Poids brut	0,05 Kg	5,23 Kg
Dim. uv en mm	H.155 X L.100	H.291 x L.186 x l.126,5
Nb uv / carton	50	4
Palettisation	6 couches de 18 cartons Soit 108 cartons (5400 uv)	4 couches de 8 cartons soit 32 cartons (128 uv)

FT. 98/2015.02



